

DÉCEMBRE 2019

100 PROPOSITIONS **POUR UNE MÉTROPOLE** **RENNAISE VERTE, SOLIDAIRE** **ET CITOYENNE**

CHOISIR L'ÉCOLOGIE POUR RENNES ET SA MÉTROPOLE

Association Confluences • Europe Écologie Les Verts,
Union Démocratique Bretonne, Nouvelle Donne

PRÉAMBULE

L'écologie est l'enjeu de ce siècle. De canicules en sécheresses, en alertes à la pollution de l'air et autres empoisonnements aux pesticides, il n'est plus possible d'ignorer les ravages d'une crise environnementale qui pèse sur nous au quotidien. Les citoyen.ne.s ne s'y trompent pas. Leur prise de conscience se fait plus grande et rapide. La jeunesse qui manifeste pour le climat affirme l'écologie comme nécessité. La mobilisation des gilets jaunes confirme que l'écologie sera sociale ou ne sera pas.

Le temps n'est plus à l'alerte, le temps n'est plus aux demi-mesures, le temps n'est plus aux polémiques stériles, le temps est à l'action. Le temps est venu pour chacun d'entre nous, ensemble, de prendre notre histoire en main.

Notre projet est simple : **l'écologie comme nécessité, la solidarité et la justice sociale comme impératif, et la démocratie comme moyen d'agir.**

Écologie, démocratie, solidarité, voilà ce que nous voulons pour Rennes Métropole !



INTRODUCTION (1/2)

Pendant plus d'un an, l'Association Confluences a réuni des groupes de travail thématiques afin de produire des éléments de programme en vue des prochaines élections municipales. Ce programme n'est évidemment pas figé dans le marbre, au sens où il s'enrichira des échanges avec les habitants et les habitantes en amont des élections, mais également au-delà. Il marque une intention, construit un récit, celui de la Ville et de la Métropole que nous imaginons pour demain.

Il est aussi une base d'échanges avec les associations, les acteurs et actrices engagé.e.s dans la vie locale. À l'heure où l'écologie devient un dénominateur commun à l'ensemble des formations politiques de gauche, nous avons également souhaité apporter une contribution claire et ambitieuse au débat politique local.

La volonté de co-construire notre projet pour Rennes n'est pas seulement une démarche interne mais une exigence démocratique dont nous postulons qu'elle est l'avenir de la politique locale. Cette approche irrigue l'ensemble de nos propositions.

Notre conviction, qui ne cesse de faire ses preuves au fil des années, est que l'écologie politique est un projet global qui repose sur ces trois piliers que sont **le nécessaire**

renouvellement démocratique de nos pratiques et de nos institutions, la lutte pour la préservation du climat et de la planète ainsi que la lutte pour les droits humains et sociaux.

Ce triptyque est un tout cohérent qui ne saurait être amputé de l'un ou de l'autre de ses fondements. Mais pour nous aujourd'hui, la donne a changé. La dégradation rapide et dramatique du climat et de la biodiversité nous impose un renouvellement profond et rapide de nos modes de vie. Nous ne pouvons plus nous contenter d'aménagements à la marge des politiques anciennes. Il nous faut changer de logiciel. Pour cela, il faut une volonté politique farouche et une vision claire de l'horizon à atteindre.

Il nous faut emmener le plus possible de citoyens et de citoyennes dans cette aventure collective afin de garantir demain une vie digne et aussi sereine que possible.

À Rennes Métropole, nous bénéficions de conditions sociales et économiques favorables. Des politiques de cohésion sociale volontaristes et un réseau d'acteurs associatifs et économiques nourri et engagé, ont permis un cadre de vie privilégié. Mais ne nous y trompons pas : les bouleversements à venir n'épargneront pas notre Métropole. Nous ne pouvons nous satisfaire du statu

INTRODUCTION (2/2)

quo mais nous devons au contraire profiter des atouts nombreux de notre territoire pour en tirer le meilleur et préparer l'avenir.

Par ailleurs, il ne s'agit pas de faire de Rennes un bastion de la résilience écologique. La capacité de nos territoires à faire face aux défis environnementaux, sociaux et démocratiques à venir, ne sera possible que dans un rééquilibrage territorial entre Rennes et les autres territoires alentour, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Métropole.

Si la Ville produit de la richesse qu'elle redistribue partiellement par l'impôt, la concentration de biens et de services découlant du processus de métropolisation produit des effets délétères pour l'environnement. Elle produit aussi inexorablement de la relégation spatiale et des injustices territoriales comme l'a parfaitement illustré le mouvement des gilets jaunes.

À l'heure où Rennes Métropole fait face à une pression démographique historique qui bouleverse nos politiques et nos paysages, une politique d'attractivité agressive sensée positionner Rennes en bonne place dans la compétition européenne des grandes aires urbaines n'a plus aucun sens. La cohésion sociale qui est notre marque de fabrique et qui fait notre fierté ne pourra perdurer que par l'organisation d'une solidarité territoriale à l'échelle métropolitaine et au-delà de ses frontières.

Les 100 propositions que nous formulons dans ce document ont pour ambition de construire cette solidarité des territoires et ce grand mouvement collectif pour une transition globale et profonde de notre territoire. Elles se concentrent sur les compétences métropolitaines et ne sont qu'une partie de la contribution globale que nous porterons au débat durant cette campagne.

10 THÉMATIQUES



1. UNE MÉTROPOLE PLUS DÉMOCRATIQUE



2. UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



3. DES MOBILITÉS ÉCOLOGIQUES POUR TOUS ET TOUTES



4. UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RAPIDE ET AMBITIEUSE



5. UN HABITAT INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE



6. UNE ÉCONOMIE VERTE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE



7. UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ MÉTROPOLITAINE



8. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR POLITIQUE DE SOLIDARITÉ



9. CO-CONSTRUIRE UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE ET ÉCO-RESPONSABLE



10. POUR UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE ET POUR UN TOURISME DE PROXIMITÉ ÉCO-RESPONSABLE

1. UNE MÉTROPOLE PLUS DÉMOCRATIQUE

Le temps où l'élue, le maire décidait seul.e dans son bureau est révolu. L'intérêt général, l'élaboration du commun, sont des notions aujourd'hui partagées et la démocratie représentative ne reflète qu'imparfaitement ces nouvelles aspirations. Les élu.e.s devraient devenir à terme plus des animateur.trice.s de la vie politique et citoyenne que des figures omnipotentes et omniscientes.

Au-delà des grands principes, d'un programme partagé et soumis à l'assentiment des habitant.es – qui reste un guide pour les élu.e.s, il s'agit de mettre en œuvre tous les dispositifs pour une gouvernance citoyenne. Ainsi, donner du pouvoir d'agir aux citoyen.nes, permet de meilleures décisions, des projets prenant en compte l'expertise d'usage des habitant.es. Outil majeur de la

transformation écologique, sociale et démocratique du territoire, cette démocratie active est un levier incontournable de la transition.

Conduite grâce aux écologistes au niveau de la ville de Rennes depuis 2014, la démocratie locale doit s'adapter et se construire aussi au niveau intercommunal. **La Métropole vécue comme technocratique et loin des habitant.es doit prendre le temps de la co-construction, notamment sur les grands projets d'aménagement et d'urbanisme.** Sur ces grandes décisions et projets nous devons permettre des contre-expertises, des votations locales, de la médiation et de l'évaluation, notamment pour les personnes les plus éloignées des dispositifs classiques.



1. UNE MÉTROPOLE PLUS DÉMOCRATIQUE

NOS SOLUTIONS

1/ Une charte de la démocratie métropolitaine et de la participation citoyenne

Nous voulons mettre en œuvre une charte de la démocratie métropolitaine et de la participation citoyenne : budgets participatifs thématiques (énergie, déchets, jeunesse, culture...), jurys citoyens, droit de pétition, évaluation citoyenne et co-construction des grands projets structurants.

- Renouveler et renforcer le rôle du Conseil de développement (Codev) qui serait chargé du suivi et de la mise en œuvre de la charte.
- Mettre en place des budgets participatifs thématiques (Mobilités, Énergie, Déchets, Jeunesse, Culture, etc.)
- Instaurer des jurys citoyens qui seraient mobilisés pour apporter une expertise sur les grands projets d'urbanisme ou aménagements ou sur les orientations politiques structurantes.
- Créer un droit d'interpellation et de pétition pour les citoyen.nes sur les politiques métropolitaines

2/ Une révision du fonctionnement métropolitain

- Établir la parité de l'exécutif
- Instaurer un travail plus coopératif pour associer l'ensemble des conseillers et conseillères à l'action métropolitaine
- Réviser le régime indemnitaire pour permettre aux conseiller.es métropolitains de s'investir dans leur mandat
- Communiquer de manière transparente sur les indemnités
- Renforcer les droits de l'opposition et garantir la transmission des informations en amont des instances officielles afin de garantir un fonctionnement transparent et réellement démocratique des instances de décision de Rennes Métropole

2. UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La métropolisation n'est pas un fait immanent mais ressort bien de choix politiques successifs en matière d'aménagement, d'urbanisme et de politique de peuplement. Au début des années 2000, notre Métropole a fait le choix d'un modèle de développement qui concentre les activités et les populations en son sein, plaidant pour une croissance accélérée de notre Métropole. Cette idée de croissance et de seuil de population à atteindre posés par le statut même des Métropoles a justifié, ici comme ailleurs, son inscription dans un système de concurrence entre territoires et de marketing territorial qui vient alimenter à son tour cette croissance.

Depuis quelques années, cette croissance est exponentielle et un sentiment d'accélération et de dépossession de leur environnement urbain s'exprime chez les habitant.es mais également chez les élu.es des communes hors de Rennes. Le besoin de reprendre le contrôle de son environnement proche mobilise les habitant.es, autour de projets d'aménagement ou d'urbanisme qu'ils rejettent, avec le sentiment légitime qu'on leur impose ces bouleversements trop rapides. Au-delà de la question urbanistique, la question de l'aménagement du territoire,

de façon globale, se pose.

Si la Métropole peut permettre une intercommunalité renforcée et la mutualisation des ressources, **elle doit affirmer une volonté de déconcentration des activités sur la ville centre et affirmer une volonté de rééquilibrage des activités à l'intérieur du périmètre métropolitain.**

La Métropole ne peut être pensée en dehors des équilibres régionaux nécessaires et elle doit aussi **s'affirmer comme partie d'un réseau de villes moyennes et œuvrer à une plus grande solidarité entre territoires bretons.**

À la concurrence entre territoires, nous voulons opposer le modèle de la coopération et du partenariat avec une volonté de jouer sur les complémentarités et les richesses partagées entre milieu urbain et ruralité.

Enfin l'aménagement du territoire doit coïncider avec des engagements forts en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Il doit non plus « abîmer » l'environnement mais concourir au contraire à la reconquête du bon état écologique des milieux naturels.

2. UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

NOS SOLUTIONS (1/2)

1/ NON au développement du trafic aérien

Nous n'investirons pas dans l'accroissement du trafic aérien (hors sécurité, accueil des voyageurs, accessibilité) et nous refusons l'allongement de la piste de l'aéroport de Rennes-St Jacques.

2/ Pour un rééquilibrage des activités commerciales et économiques

Il est nécessaire de réviser le Schéma directeur d'urbanisme commercial pour protéger les terres agricoles et naturelles en refusant toutes nouvelles extensions de grandes surfaces commerciales qui demanderaient de nouvelles consommations foncières pour :

- Protéger les commerces de proximité de la grande distribution
- Réaffirmer et rendre effective l'interdiction d'ouverture des grands pôles commerciaux le dimanche
- Permettre un équilibre territorial de l'implantation des commerces de proximité, favoriser la diversité, limiter : l'implantation des banques, agences immobilières, compagnies d'assurances, etc.
- Réaffirmer notre volonté d'aller au bout de l'abandon d'Open Sky.
- Stopper l'ouverture dominicale des commerces.
- Utiliser en priorité les friches industrielles ou commerciales avant d'utiliser du foncier agricole - sur les zones d'activités : densifier et optimiser l'espace et réaménager pour les embellir (végétalisation, coefficient de biotope...)
- Créer un Fonds Rennes Métropole Commerce et Artisanat (FRMCA) pour soutenir les commerces de proximité et l'artisanat en difficulté et aider à l'installation ou la reprise d'activités.
- Stopper la politique de rayonnement économique et réorienter des budgets vers une politique de coopération entre communes et entre territoires
- Expérimenter des partenariats et des contrats de réciprocité entre territoires pour des politiques de développement économique qui favorisent l'équilibre avec les territoires voisins de la métropole.
- Une Métropole sans publicité ! (Règlement de publicité métropolitain)

2. UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

NOS SOLUTIONS (2/2)

3/ Pour une eau en gestion publique partout

- Étendre le service public de distribution d'eau à l'intégralité du territoire métropolitain
- Améliorer la tarification progressive de l'eau (rajouter des tranches)
- Non au projet Aqueduc Vilaine Aval !

4/ Pour une filière bois locale et un soutien à l'éco-construction

- Développer un plan bocager et agroforestier métropolitain pour développer et organiser la filière bois locale (pour fournir les chaufferies par exemple...)
- En lien avec la législation la plus récente, intégrer au PLUI une obligation d'une quote-part de matériaux biosourcés dans toute nouvelle construction.

3. DES MOBILITÉS ÉCOLOGIQUES POUR TOUTES ET TOUS

Un aménagement équilibré du territoire passe par un maillage renforcé des réseaux de transports en commun de proximité efficaces et accessibles à toutes les bourses.

Les réseaux de transports sont pensés pour l'instant pour organiser la circulation entre les communes de la Métropole vers la ville centre. Les solutions de mobilité transversales entre les 43 communes sont insuffisantes. Le territoire bénéficie pourtant d'une étoile ferroviaire qui est à l'heure actuelle sous-exploitée.

Enfin, en dépit d'un réseau de bus efficace, les mobilités dans la Métropole restent par trop dépendantes de la voiture individuelle. Le métro, qui reste circonscrit aux frontières rennaises, n'offre pas d'alternative aux métropolitain.es hors Rennes et ne résout en rien la congestion du trafic sur la rocade rennaise.

La mobilité est une liberté, un droit et comme le mouvement des gilets jaunes l'a démontré, un enjeu de justice sociale et territoriale. **Nous, écologistes, souhaitons offrir une mobilité à tous les habitant.es mais une mobilité décarbonnée**, qui ne mette pas en péril l'avenir de notre planète ou la santé des habitant.es.

Offrir des alternatives à la voiture doit être notre maître-mot, c'est un enjeu de santé publique, de lutte contre le réchauffement climatique et de justice sociale.

C'est aussi un enjeu d'aménagement du territoire tant l'offre de transport conditionne l'installation des activités commerciales et économiques ainsi que les choix résidentiels.

Pour cela nous souhaitons poursuivre l'amélioration du maillage par des réseaux de bus en site propre. Développer le co-voiturage et l'autopartage.

Nous avons également l'ambition de développer de façon significative la part du vélo dans les modes de déplacements quotidiens des métropolitain.e.s.

Nous voulons aussi exploiter l'étoile ferroviaire au mieux et offrir une vraie alternative à la voiture avec un RER métropolitain. Enfin se pose la question du coût du transport pour les usagers.

Si la tarification écologique et solidaire de transports a été une avancée de ce mandat, les transports en commun restent chers pour de nombreux usagers. La question de la gratuité doit alors s'ouvrir et être mise au débat citoyen.

3. DES MOBILITÉS ÉCOLOGIQUES POUR TOUTES ET TOUS

NOS SOLUTIONS ^(1/2)

1/ Pour un Plan de Déplacement Urbain ambitieux qui offre une alternative à la voiture à la majorité des métropolitain.e.s :

- Mettre à l'étude un RER métropolitain (pour un engagement des travaux avant 2025) en lien avec les territoires proches de la Métropole et la Région Bretagne
- Réhabiliter la « circulaire » ferroviaire Rennes-Nantes (Rennes - St Jacques de la Lande - Redon - Nantes - Chateaubriant - Rennes),
- Construire un réseau XL vélo à l'échelle de la Métropole d'ici 2025 (pistes cyclables sécurisées, passerelles vers les communes et qui permettent de traverser la rocade) pour relier les communes de la Métropole, notamment les services et pôles d'échanges. Doubler le nombre des déplacements vélo pour les trajets domicile/travail (actuellement 11%)
- Élaborer un plan métropolitain pour le co-voiturage, sous toutes ses formes et pour l'autopartage (aires de covoiturage réparties sur la Métropole, voies réservées, développement des aires d'autostop sécurisées), aider à la mise en place d'une plateforme unique de co-voiturage
- Expérimenter des plages horaires réservées pour les transports en commun et le co-voiturage.
- Trouver des moyens pour valoriser financièrement les co-voitureur.ses vertueux.ses
- Expérimenter le péage positif comme à Lille.
- Déployer des nouvelles voies pour les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur des voies réellement en site propre (sans rabattement des bus dans la circulation voitures) avec priorité aux TC sur les carrefours sur toute la métropole.

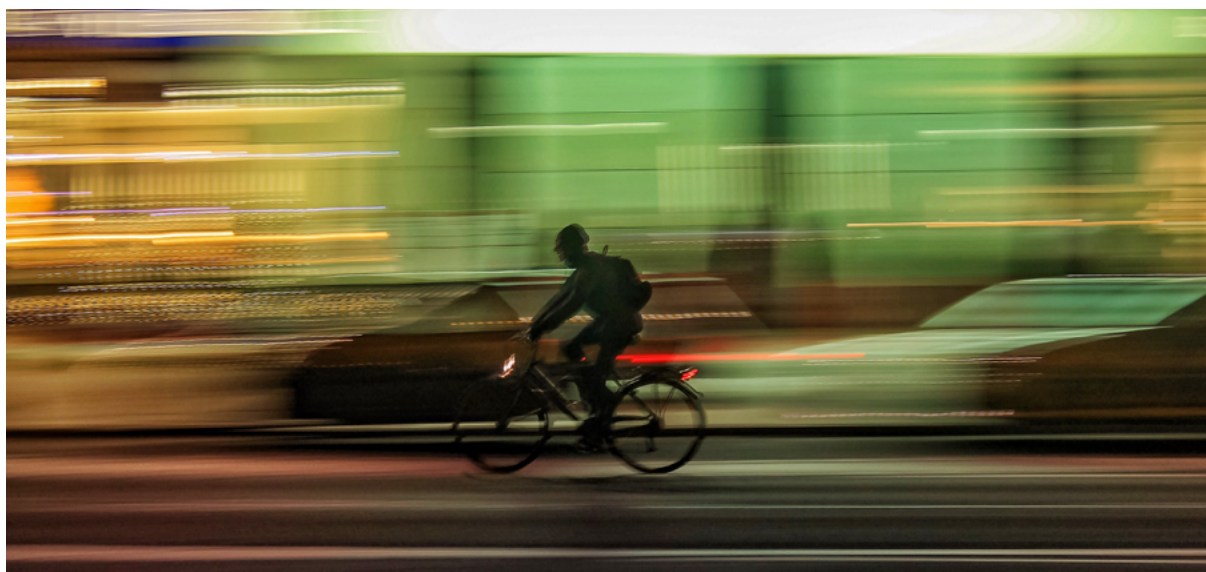
3. DES MOBILITÉS ÉCOLOGIQUES POUR TOUTES ET TOUS

NOS SOLUTIONS (2/2)

- Améliorer la desserte en bus avec davantage d'arrêts dans les communes et améliorer la fréquence des passages avec des horaires étendus notamment le soir.
- Développer le pôle d'échange multimodaux dans les communes (parkings) autour des gares
- Élaborer un plan pluriannuel d'investissement pour mise en accessibilité des bus métropolitains

2/ Pour des transports pour toutes les bourses

- Étendre progressivement la gratuité dans les transports en commun (de 25 ans, personnes en situation de handicap, ec.)
- Étudier la mise en œuvre et les conséquences de l'accès gratuit pour tous les usagers à terme (dans le cadre d'un jury citoyen) Supprimer les portillons
- Lancer une étude pour passage en gestion publique des transports



4. UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RAPIDE ET AMBITIEUSE (1/2)

Le réchauffement climatique n'est plus une menace mais bien une réalité. Les températures augmentent d'années en années. Les citoyen.nes du monde entier en ont pris conscience et se mobilisent depuis des mois au cours des marches pour le climat.

Pour faire face au réchauffement climatique, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour réaliser la transition écologique, au premier rang desquelles la transition énergétique avec la **préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique est l'enjeu majeur de notre siècle.**

C'est aussi un fort enjeu social. Les plus pauvres sont les plus vulnérables face aux changements à venir. Ils sont aussi celles et ceux pour lesquels la part de l'énergie dans leur budget quotidien pèse le plus. L'énergie représente en effet plus de 8 % du budget des ménages (hors budget transports). Il est aussi un enjeu financier pour notre collectivité. Les dépenses d'énergie représentent aussi 5% du budget de Rennes Métropole. **À Rennes, 90% de l'énergie consommée sur le territoire est**

directement d'origine fossile ou nucléaire.

Aussi, Rennes Métropole doit prendre toute sa part pour relever le défi climatique, défi qui est autant énergétique, économique que social ! **Notre objectif est clair : faire de la Métropole rennaise un territoire zéro carbone et 100% énergies renouvelables d'ici 2050. Abandon des énergies fossiles et sobriété sont les deux faces d'une même carte.** Il est urgent aussi de penser l'ensemble des politiques publiques au regard de la transition écologique. Habitat, urbanisme, aménagement et la filière déchets bien sûr.

La Métropole rennaise est un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets. La production de déchets par habitant.e tend à diminuer d'année en année. Toutefois, si les ratios par habitant.e connaissent une bonne trajectoire, la croissance démographique soutenue sur le territoire devrait faire croître la production globale de déchets dans les décennies qui viennent. La radiographie des ordures ménagères des métropolitain.nes montre pourtant qu'un grand nombre de nos ordures ménagères ne sont pas encore valorisées ou pourraient être des déchets

« La marge de progression vers une énergie décarbonnée est énorme ! »

4. UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RAPIDE ET AMBITIEUSE (2/2)

évitables. D'autres territoires sont parvenus à réduire significativement leurs ordures par la redevance incitative. Et la loi sur la Transition Énergétique nous invite aujourd'hui à cette ambition. Il est temps aujourd'hui de mettre en place un programme ambitieux de réduction de toutes les formes de déchets et de limitation du gaspillage.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Cela passe par un panel d'actions et de sensibilisation à destination des habitants mais aussi des entreprises, des commerçants et des institutions. Mais la transition énergétique doit être aussi accompagnée par une stratégie de développement économique et de création d'emplois. Le secteur du numérique est un grand consommateur d'énergie, les chercheurs évoquant même « un véritable gâchis énergétique ». Les ordinateurs, data centers, réseaux... engloutissent près de 10 % de la consommation mondiale d'électricité.

Et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Cette réalité nous oblige à penser un numérique optimisé et plus sobre. Mais la filière du numérique est aussi paradoxalement, un creuset de solutions pour le développement d'outils d'aide à la transition. Il faut donc alimenter la R&D dans ce domaine et développer toute la pédagogie nécessaire autour des usages sobres du numériques, avec beaucoup d'emplois potentiels à la clé !

Il faut également affirmer l'énergie comme un bien commun. La production d'énergie et sa distribution doivent pouvoir être maîtrisées par la puissance publique. Nous voulons déployer une stratégie pour construire un service public local de l'énergie (investissement public et citoyen dans les énergies renouvelables, gestion publique des chaufferies collectives, gestion publique des réseaux de chaleur...).



4. UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RAPIDE ET AMBITIEUSE

NOS SOLUTIONS

Aujourd'hui seuls 326 millions sont dédiés à la transition dans le cadre du PCAET. Impossible d'atteindre les objectifs de celui-ci avec un tel budget ! Il faut mettre plus de moyens, à la hauteur des enjeux. Nous voulons :

1/ Pour une politique de transition plus ambitieuse

- Nous voulons un pacte finance climat local avec 1 milliard d'euros pour le PCAET sur la durée du prochain mandat pour engager un grand plan de réhabilitation de 6000 logements par an.
- Créer un service public local de l'énergie pour la production et distribution d'énergies renouvelables avec pour objectif 50 % d'ENR sur le territoire à 2030 et 100 % en 2050.
- Élaborer un plan de soutien aux énergies citoyennes (projets locaux, participatifs ou publics)

2/ Pour une réduction des déchets

- Expérimentation d'une tarification incitative après étude des impacts (sociaux / environnementaux)
- Améliorer la collecte, le tri et le réemploi : augmenter les points de dépôt (ZI), soutien au réemploi à travers la création de ressourceries de proximité et inciter à

toujours plus de tri dans les déchetteries, extension des déchetteries mobiles

- Développer une filière consigne verre dans la vente à emporter et les commerces de bouche.
- Mettre en place un programme ambitieux et transversal d'éducation à la sobriété en matière de déchets mais aussi de consommation d'eau, d'énergie, d'alimentation, de mobilité.
- Créer des ambassadeur.drices de la sobriété pour porter l'information aux habitant.e.s, qu'ils soient particuliers ou professionnels
- Déclarer la Métropole territoire zéro plastique !

3/ Pour la sobriété numérique

- Réorienter les aides à la filière numérique vers la transition énergétique, développement d'outils numériques citoyens et pour les entreprises, les collectivités pour la transition énergétique (consommation d'eau, de fluides, qualité de l'air, îlots de chaleur, bruit)
- Sensibiliser les citoyen.nes aux usages sobres du numérique.
- Construire un Écodata-center public

5. UN HABITAT INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE

La politique de l'habitat est l'un des leviers majeurs de la transition énergétique. Il nous faut engager un grand plan de réhabilitation énergétique des logements, plus de 6 000 chaque année à l'échelle de la Métropole. À cela s'ajoutent 4 500 logements à construire chaque année qui sont autant d'opportunités d'augmenter notre autonomie énergétique. Les normes BBC sont un minimum et l'habitat passif et BEPOS (Habitat à Energie positive) c'est à dire qui produit de l'énergie, doivent être désormais privilégiés.

À la clé : une baisse de la facture pour les ménages, une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et des milliers d'emplois locaux non délocalisables.

Ces réhabilitations doivent s'accompagner d'aides significatives pour pouvoir entraîner les ménages les plus fragiles car ce sont eux qui souffrent en premier lieu de la précarité énergétique. La lutte pour un habitat digne, sain et sobre en énergie pour toutes et tous doit être notre boussole.

La Métropole doit s'engager par la commande publique mais aussi par le biais de son PLH à soutenir l'écoconstruction et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Avec ses 5500 tonnes de bois mobilisables localement chaque année, le développement de la filière bois est notamment une piste prioritaire à exploiter pour mettre en œuvre la transition énergétique. Enfin si le PLH de la métropole rennais est souvent vanté en France pour son exemplarité en matière de mixité sociale et de niveau de construction de logements sociaux, les principes fondateurs de ce « modèle rennais » peinent aujourd'hui à se pérenniser sous la pression démographique dans la Métropole.

Les files d'attente dans le logement social s'allongent, le dispositif s'engorge et les prix des logements restent chers pour nombre d'habitant.es. Chaque rentrée scolaire est une gageure pour les étudiant.es pour trouver un logement.

Nous voulons doter le PLH de Rennes Métropole de nouveaux outils de régulation des prix et de maîtrise du peuplement de notre métropole. Nous voulons un PLH plus innovant qui invente des nouvelles façons d'habiter la ville et de créer du lien social entre types de populations et entre générations.

« Stop aux immeubles de grande hauteur ! »

5. UN HABITAT INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE

NOS SOLUTIONS

1/ Pour un Programme Local de l'Habitat plus innovant et avec plus de moyens

- Effectuer la rénovation énergétiquement 6000 logements par an sur la Métropole. Cf partie 4
- Une transition énergétique rapide et ambitieuse.
- Consolider la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et de l'innovation sociale (loyer unique, OFS, coopératives d'habitant.es, recohobitation, logements partagés intergénérationnels...)
- Expérimenter l'encadrement des loyers dans certaines zones de la Métropole.
- Soutenir l'habitat participatif en complément de ce qui a déjà été fait (et qui est reconnu nationalement)
- Élaborer un Plan métropolitain pour le logement étudiant et pour les jeunes actifs dans le PLH (guichet unique pour une demande de logement, développer les logements collectifs, participatifs, inter-générationnel et soutenir les Kap's, lutter contre les pratiques frauduleuses, lutter contre la précarité énergétique des étudiant.es et des jeunes)

2/ Pour des logements sains, plus sobres en énergie et respectueux des paysages

- Élaborer un Plan bocager métropolitain pour soutenir et structurer la filière bois et d'éco-construction
- En lien avec la législation la plus récente, réduire la part du béton et intégrer au PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) une obligation d'une quote-part de matériaux biosourcés dans toute nouvelle construction.
- Élaborer une charte architecturale qui permette de respecter les formes urbaines, le patrimoine architectural et les paysages des communes.



6. UNE ÉCONOMIE VERTE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE (1/2)

Au plan économique, les voyants sont au vert pour Rennes et sa métropole. Nous sommes sur un territoire au dynamisme économique fort et surtout créateur d'emplois, avec un taux de chômage de 6,7 % bien en deçà des moyennes nationales et au plus bas depuis 10 ans, même si bien sûr nous souhaitons le voir baisser encore.

Il nous faut cependant toujours nous rappeler que les indicateurs économiques ont une limite : ils ne donnent à voir qu'un résultat à un instant donné et ils ne donnent pas non plus à voir la qualité des emplois et leurs impacts sociaux et environnementaux.

Même faible, le taux de chômage et la précarité qu'il engendre crée de la souffrance et des difficultés à se projeter dans l'avenir. Le modèle économique qui domine notre monde est gourmand en ressources naturelles, destructeur pour la planète, mais il est aussi une machine à exclure. Cette économie, où seule compte la recherche du profit, privé d'emploi des millions de personnes ou les

contraint à accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne.

Le développement économique n'est pas une fin en soi, il est avant toute chose un outil au service de la cohésion sociale, au service du territoire et de ses habitants. **C'est l'alliance entre économie, solidarité et préservation de notre environnement qu'il nous faut construire aujourd'hui.** Aussi notre priorité est l'emploi. Que toutes celles et ceux qui souhaitent travailler puissent accéder à un emploi. Parce qu'il ne peut pas y avoir d'écologie sans solidarité.

Et en matière de lutte contre le chômage et la pauvreté on est bien loin d'avoir tout essayé. Car si les emplois manquent, le travail, lui ne manque pas. Il existe une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles à la société qui aujourd'hui ne sont pas considérés comme rentables dans une économie capitaliste.

« Il est évident que les services à la personne, les services de santé, d'éducation et bien d'autres services à la population auraient besoin de bien plus de bras ! »

6. UNE ÉCONOMIE VERTE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE (2/2)

Nous devons soutenir les entreprises d'insertion et innover sur le volet de l'emploi. Nous devons nous donner les moyens d'éradiquer la grande pauvreté sur notre territoire qui est d'autant plus insupportable que les indicateurs économiques ici sont bons.

Nous devons amener l'ensemble des acteurs économiques vers cette prise de conscience qu'une autre économie est indispensable et leur donner les outils pour faire leur transition sociale et environnementale.

Il faut s'appuyer sur les acteurs qui œuvrent déjà dans une économie respectueuse

des individus et de leur environnement, dans l'ESS, l'économie circulaire, les écotecnologies, les écoactivités et les écoindustries. Là encore pour éviter le chômage l'anticipation est primordiale et la transition doit être organisée.

Nous devons soutenir la recherche dans le domaine de la transition. Là encore une autre R&D est possible afin de faire coïncider au mieux les recherches riches et nombreuses du territoire avec les besoins sociaux des habitants et avec leurs préoccupations premières que sont la transition, la lutte contre le réchauffement climatique, la santé et l'alimentation, le lien social, la solidarité.



6. UNE ÉCONOMIE VERTE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE

NOS SOLUTIONS ^(1/2)

1/ Pour une transformation écologique de l'économie rapide et ambitieuse

- Accompagner la transformation du tissu économique métropolitain par un « Schéma de transition économique et industrielle »
- Mobiliser les contrats de transitions écologiques pour accompagner au mieux les salarié.es dans la transformation du tissu économique.
- Renforcer le soutien à l'ESS et à l'économie circulaire, perma-circulaire et des éco-industries (voir le travail en cours de Réso Solidaire). Dans ce cadre, initier un appel à projets dédié aux éco-activités et à l'économie circulaire

2/ Pour un développement des activités économiques équilibré

- Déployer une stratégie de parcours résidentiel pour les TPE et PME du territoire afin de favoriser leur accès à des locaux adaptés pour des coûts adaptés à leur stade de développement.
- Orienter une part des budgets dédiés à la rénovation urbaine en direction des acteurs des quartiers et pour le développement économique des

quartiers afin d'assurer une meilleure répartition des aides économiques métropolitaines vers les « quartiers politique de la ville » et l'ensemble des communes du territoire métropolitain.

Innover pour l'emploi et l'insertion :

- Accompagner des dynamiques Territoire Zéro Chômeur. Nous voulons mettre en place ce dispositif sur les quartiers de Maurepas, du Blosne ou encore Villejean qui concentrent les plus forts taux de chômage de notre agglomération.
- Consolider la clause sociale (dispositif porté par Rennes Métropole qui permet dans la commande publique de réserver une part des emplois aux personnes qui en sont les plus éloignées) et prolonger le soutien aux SIAE (Services d'Insertion par l'Activité Économique).
- Travailler l'inclusion numérique : formation aux usages citoyens du numérique et accès aux droits par le numérique
- **Initier une étude pour l'expérimentation d'un revenu minimum garanti sur le modèle de celui mis en œuvre à Grande Synthe.**

6. UNE ÉCONOMIE VERTE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE

NOS SOLUTIONS (2/2)

3/ Pour une transition écologique des budgets et des finances de la métropole

- Adopter une conditionnalité sociale et environnementale de toutes les aides métropolitaines (économiques, à la recherche, aux associations) sur des critères de Développement durable et environnement, égalité femme-homme, lutte contre les discriminations, justice sociale et accessibilité)
- Construire un « budget carbone » qui permette d'évaluer l'impact environnemental de toutes les actions métropolitaines.
- Construire un budget genré

4/ Pour une recherche écologique et le développement de la vie universitaire

Une recherche en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux

- Créer une allocation de recherche métropolitaine sur les questions de transition (Économique/Démocratique/Agricole/Énergétique/Sociale)
- Une vie étudiante riche et ancrée dans la ville
- Initier un Schéma pour le développement de la vie étudiante (culture, santé et alimentation, logement, jobs étudiants, vie des campus, ouverture sur les quartiers, etc.)

7. POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ MÉTROPOLITAINE (1/2)

L'agriculture est un enjeu économique et de création d'emplois. Les 1300 exploitations du Pays de Rennes génèrent actuellement 2 800 emplois. Mais la tendance est à la baisse. En effet, les politiques agricoles successives ont favorisé des exploitations toujours plus grandes, moins créatrices d'emplois, toujours plus polluantes et tournées vers les marchés internationaux. Résultat : un tiers des exploitations bretonnes ont disparu ces dix dernières années, soit plus de 30 000 emplois.

Nous voulons un modèle agricole tourné vers le marché local et les productions de qualité (telles celles issues de l'agriculture biologique) plus rémunératrices pour les producteurs. Le soutien à une autre agriculture, paysanne et biologique, permettrait de recréer 2 000 emplois à l'échelle du Pays de Rennes d'ici 2030.

Nous voulons un Programme local de l'Agriculture qui favorise les petites exploitations qui approvisionnent le territoire métropolitain, qui facilite l'installation des jeunes agriculteurs et agricultrices en agriculture paysanne, de proximité et écologique. **Une agriculture qui préserve la biodiversité et participe au bien-être animal.**



7. POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ MÉTROPOLITAINE (2/2)

En ce sens nous ferons en sorte dans notre action au sein de Rennes Métropole de limiter l'expansion urbaine et de favoriser en périphérie de cette Métropole une agriculture vivrière de qualité. Le regroupement des producteurs et productrices, par exemple, leur permettra de répondre plus aisément à nos marchés publics.

Les bouleversements climatiques auront des conséquences graves pour l'agriculture, notamment par la modification des écosystèmes et des tensions possibles concernant les ressources en eau. Dans ce contexte prévisible, une stratégie territoriale d'autonomie alimentaire semble indispensable.

Une production alimentaire locale et écologique (biologique/biodynamique/en permaculture) doit aussi permettre de

reconquérir une bonne qualité des milieux naturels, préserver la biodiversité et de réaménager le territoire de façon plus équilibrée. C'est donc un levier essentiel pour garantir la santé des habitant.e.s.

La santé reste pour l'instant une compétence communale mais les diverses pollutions des milieux (de l'air, de l'eau, des sols) auxquelles nous sommes exposé.e.s nécessitent une réponse à l'échelle métropolitaine, comme le démontre le débat autour de l'interdiction de l'usage des pesticides dans l'agriculture à proximité des habitations.

La récente catastrophe sur **le site Seveso à Rouen pose aussi la question de la sécurité environnementale et sanitaire et des responsabilités métropolitaines** en matière de prévention des risques.

7. POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ MÉTROPOLITAINE

NOS SOLUTIONS ^(1/2)

1/ Pour une production agricole paysanne respectueuse de l'environnement

- Sortir des pesticides de synthèse et tendre vers 100% de la Surface Agricole Utile (SAU) en 2030 (2025 pour Rennes)
- Mettre en place d'un Plan BIO pour accompagner les agricultrices et agriculteurs dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et Terre de Sources et promouvoir une agriculture résiliente, respectueuse du bien-être animal, diversifiée (légumineuse, sarrasin, fruits, ...) et adaptée au changement climatique
- Développer une politique d'acquisition foncière par la métropole afin d'installer des producteurs BIO et/ou de mise en réserve par la SAFER
- Identifier les friches qui pourraient être cultivées et faciliter le développement d'une production en permaculture sur ces friches
- Faciliter la mise en place sur le territoire d'outils commun de transformation et de conservation pour les producteurs, trices paysans et les consommateurs-ices (laverie pour le verre, légumerie, conserverie,)

- Mettre en place un outil de gestion de la biodiversité au niveau de la métropole (conseil de la biodiversité) et un schéma de préservation des espèces.
- Planter une végétation urbaine locale, comestible et favorisant la biodiversité locale.

2/ Pour une consommation alimentaire durable pour toutes et tous

- Développer d'une agriculture urbaine durable et vivrière
- Créer d'îlots alimentaires dans les quartiers = possibilité de produire , cuisiner, acheter une alimentation durable ensemble sur un même quartier.
- Cartographier l'environnement alimentaire des quartiers et des communes (qui peut acheter et où) et rendre accessible une alimentation durable pour chaque habitant-e-s à moins de 300m de son habitation.
- Augmenter la surface des jardins familiaux et collectifs (îlots de fraîcheur)
- Créer des SCIC entre collectivités, producteurs et consommateurs
- Rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité

7. POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ MÉTROPOLITAINE

NOS SOLUTIONS (2/2)

- Sensibiliser les métropolitain-e-s à une alimentation plus végétale
- Mettre en place une Carte Sortir « Alimentation durable » permettant aux utilisateurs et utilisatrices de la Carte Sortir de bénéficier de tarifs avantageux pour l'achat de denrées Bio et Terre de Sources
- Mettre en place un Conseil de l'alimentation
- Interdire la publicité pour la « malbouffe » notamment près des écoles et utiliser les canaux publicitaires de la Métropole pour promouvoir une alimentation durable (Bus par ex)
- Lutter contre le gaspillage des ressources

3/ Pour une compétence métropolitaine en santé environnementale

Pour une prise en compte dans toutes les politiques de la métropole de la qualité l'air, de l'eau, du sol, de l'alimentation, du climat

- Avoir des indicateurs objectifs, transparents sur la qualité de l'eau et l'air (intérieur et extérieur) et prendre en compte l'expertise citoyenne (Ambassad'Air) pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau des sols
- Aller vers un bon état écologique des eaux en 2027 : rendre navigables les voies d'eau
- Mettre en place un Schéma métropolitain de prévention des risques environnementaux (comme à Nantes Métropole)

8. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Les politiques de solidarité sont de compétence communale hormis, et ce de façon paradoxale, la politique de la ville, qui intervient dans les quartiers populaires. La Métropole affiche une politique de cohésion sociale qui inclue donc la politique de la ville, la politique de prévention spécialisée (éducateurs de rue depuis 2018), une politique jeunesse, le dispositif Sortir !, la gestion de la Mission locale (We Ker). Notons que la Métropole mène aussi une politique d'insertion rattachée à la politique économique.

On note une grande disparité dans les ressources disponibles sur le territoire quant à l'accompagnement social des habitant.e.s. Le PLH produit déjà ses effets sur toutes les communes qui accueillent de plus en plus de nouveaux habitant.es, moins aisé.es qu'auparavant et avec des problématiques et des besoins surpassant parfois les structures d'accueil traditionnelles (écoles, crèches, MJC, espaces jeunes, CCAS, PAE, etc.)

Beaucoup d'élu.e.s s'inquiètent et se sentent démunis face à ces habitant.es qui expriment des demandes nouvelles et quant à leur capacité financière et structurelle à y répondre. D'autant qu'au delà du PLH les populations sont mobiles et la paupérisation

est à l'œuvre dans notre métropole comme ailleurs.

Par ailleurs, Rennes Métropole est l'une des plus jeunes Métropole de France et la population adolescente y croit dans les communes hors de Rennes. Rennes est aussi l'une des premières villes étudiantes avec ses 70 000 étudiants (devant Lille et Nantes). Cette forte présence de la jeunesse dans la Métropole induit des besoins spécifiques.

Enfin, la question des exilé.es éclaire bien ce besoin de mutualisation des moyens au niveau métropolitain et de solidarité entre communes. Que Rennes en appelle à la solidarité des autres communes sans pour autant les accompagner dans cette démarche, notamment en termes d'ingénierie, tout cela reste stérile.

Nous écologistes plaidons pour une montée en compétence de la Métropole sur les questions sociales. Non pas pour faire « à la place » des communes mais bien pour « faire avec elles ». Nous voulons organiser une politique de coordination des ressources du territoire par la métropole et mettre en place un schéma stratégique de développement des services publics et d'intérêt général dans le cadre de la politique de cohésion sociale du territoire.

8. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

NOS SOLUTIONS ^(1/2)

1/ Pour éradiquer la grande pauvreté

- Mettre à l'étude et expérimentation d'un revenu minimum garanti d'ici la fin du mandat, Cf. partie 6 Une économie verte pour la justice sociale et territoriale.
- Élargir le dispositif Sortir ! (carte Sortir alimentaire et élargissement des bénéficiaires. Exemple : les apprenti.es)
- Expérimenter l'encadrement des loyers dans certaines zones, Cf Partie 5 Un habitat innovant et écologique
- Étendre les gratuités sociales de l'eau et de l'énergie
- Étendre progressivement la gratuité dans les transports en commun et étudier la mise en œuvre de l'accès gratuit universel aux TC à terme, Cf. partie 3 Développer des mobilités écologiques pour toutes et tous

2/ Pour structurer les politiques de solidarité à l'échelle métropolitaine

- Déployer un Schéma métropolitain des services publics dans les communes
- Organiser au niveau métropolitain l'hébergement solidaire des personnes exilées et approuver une charte sur l'accueil digne des personnes migrantes à Rennes Métropole.

- Renforcer la présence des éducatrices de rue dans les quartiers prioritaires et élargir le dispositif aux communes de la Métropole qui en ont besoin.

3/ Pour renforcer la politique de l'égalité et de la lutte contre les discriminations à l'échelle métropolitaine

- Poursuivre la formation des élu.es de la Métropole et des agents pour garantir l'exemplarité
- Déployer une politique publique transversale de lutte contre les discriminations
- Renforcer le conventionnement avec les acteur.trices de la lutte contre les discriminations pour un accompagnement facilité des personnes victimes des discriminations (25 critères selon la loi) : genre, handicap, origine ethnique, religion...
- Créer des États généraux de l'Égalité pour la justice sociale. Au-delà de la concertation, cette démarche de co-construction avec les habitant.es et les acteurs.trices volontaires, doit définir les lignes de forces, d'actions et d'outils concrets pour éradiquer les discriminations et les inégalités de traitement sur le territoire métropolitain.

8. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

NOS SOLUTIONS (2/2)

- Créer un label comme pour la Métropole Grenobloise “Partenaires-Égalité” pour les associations et les acteurs économiques selon 4 critères : agir face à des situations de discriminations, faire émerger la parole des citoyen.nes sur ces questions, engager une démarche interne à son organisation, communiquer sur l'égalité : exemple Certification Diversité de l'AFNOR.
- Déployer des investissements publics pour soutenir les Partenaires-Égalité dans leur démarche à travers l'aide à la formation-action assurée par des professionnels locaux : atelier du savoir sur les notions fondamentales, atelier du changement pour changer nos systèmes, agir juridiquement, animer le débat.
- Développer la prévention des risques discriminatoires dans l'espace public par la mise en place de campagnes métropolitaines contre les inégalités et les violences.



9. COCONSTRUIRE UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE ET ÉCO-RESPONSABLE

Notre objectif de politique culturelle pour Rennes Métropole est de mettre en commun le territoire métropolitain, ses ressources culturelles, ses artistes et ses publics.

Les ressources culturelles sont inégalement réparties sur le territoire métropolitain en raison d'une concentration inévitable sur la ville centre.

L'enjeu est d'explorer toutes les pistes de partage et de co-gestion de ces ressources culturelles, quelles soient événementielles ou permettant la pratique ou la formation artistique de chacun.e. Nous proposons de mettre les 43 communes autour de la table dès 2020 pour s'engager ensemble dans une démarche de co-construction d'un projet culturel de territoire, qui associera l'ensemble des parties prenantes à la vie culturelle : acteurs culturels, services et élus municipaux, artistes, habitants, professionnels de l'éducation, de la santé et du social...

Nos solutions

- Engager tous les équipements et organisateurs d'événements culturels, dans l'éco-responsabilité, vers l'égalité femme-homme, la lutte contre les discriminations et dans la prévention des risques
 - Mettre en place une tarification solidaire commune pour l'accès à la culture : élargissement de la carte Sortir!, taux d'effort égal pour chacun.e, billets solidaires
 - Favoriser l'organisation d'événements culturels portés par les acteurs locaux dans le Couvent des Jacobins (tarification différenciée pour les organisateurs locaux, soutien financier à des grandes manifestations au rayonnement national autour de la musique et de l'image)
- Co-construire un projet culturel de territoire pour partager un horizon commun et un plan d'actions cohérent



10. POUR UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE DES COMMUNES, POUR UN TOURISME DE PROXIMITÉ ET ÉCORESPONSABLE

Tout comme la culture, il y a quelques années, le sport, les loisirs restent des politiques communales. Cependant on constate que certaines métropoles ont pris le parti de gérer en direct les grands équipements sportifs et de travailler à une répartition de l'offre sportive, notamment des piscines sur leur territoire.

Aujourd'hui, les communes de la métropole rennaise se font plutôt concurrence pour obtenir les financements de leurs équipements et ne sont pas dans une rationalité de l'offre qui permettrait des projets mutualisés

et bien pensés en fonction des besoins.

Comme pour la culture, il est nécessaire de co-construire avec les maires un projet à l'échelle métropolitaine qui concourt à la solidarité entre communes et à la mutualisation des équipements et des ressources. Il faut aussi développer une offre de proximité, qui fait écho aux politiques de sensibilisation à l'environnement, d'éducation à la nature et à la biodiversité, de valorisation du patrimoine nautique, naturel et paysager dans une optique d'éducation populaire.



10. POUR UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE DES COMMUNES, POUR UN TOURISME DE PROXIMITÉ ET ÉCORESPONSABLE

NOS SOLUTIONS ^(1/2)

1/ Définition d'une stratégie métropolitaine en matière de développement d'offre sportive et de loisirs :

- Nous demandons l'abandon du projet d'"Arena afin d'investir prioritairement dans les équipements de proximité et il nous faut organiser la mutualisation des équipements entre les communes et les divers acteurs associatifs.
- Développer l'offre de sports nautiques et de loisirs en plein air.
- Créer un dispositif d'accès à l'apprentissage de la nage et du vélo pour les enfants en dehors de l'école
- Augmenter le nombre d'éducateur.trices sportif.ves (CIS), avec une équité QPV/ autres quartiers et coopération avec les associations pour valoriser ce dispositif comme une aide non concurrentielle à la découverte d'un sport pendant un an

2/ Pour une politique du tourisme de proximité et éco-responsable

Une politique touristique de proximité Destination Rennes est désormais le fer de lance de la politique touristique de la Métropole rennaise. À notre grand regret, cette politique concentre les moyens autour du seul centre des Congrès et du tourisme d'affaire. Elle néglige l'ensemble du potentiel touristique du territoire (Bécherel, Vallée de la Vilaine...) et la valorisation du patrimoine naturel et rural ou péri-urbain.

- Diversifier la politique touristique du territoire pour développer d'abord une offre touristique de proximité accessible aux habitant.e.s de la Métropole.
- Développer l'agritourisme (accueil paysan)

10. POUR UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE DES COMMUNES, POUR UN TOURISME DE PROXIMITÉ ET ÉCORESPONSABLE

NOS SOLUTIONS (2/2)

- Mettre en place une Charte de l'écotourisme : engager les acteurs du tourisme dans l'éco-responsabilité et réaliser une étude pour la régulation d'Airbnb.
- Appliquer les tarifs plafonds de la taxe de séjour sur les catégories d'hôtels supérieures (du palace aux 3 étoiles). L'impact pour les hôteliers et clients est minime. Le tarif plafond ferait passer de 0,85 € à 1,50 € par nuitée et par personne pour les hôtels 3 étoiles. Donc 65 centimes en plus. Mais le gain pour la Métropole est important : 800 000 € pour le budget de la collectivité.

3/ Un soutien aux associations renforcé :

- Développer la conditionnalité sociale et environnementale de toutes les aides métropolitaines (économiques, à la recherche, aux associations) sur des critères de DD et environnement, égalité femme-homme, lutte contre les discriminations, justice sociale et accessibilité)
- Privilégier le conventionnement avec les associations et créer une subvention en soutien aux emplois associatifs d'intérêt métropolitain (sur le modèle des emplois à intérêt régional)
- Établir une tarification solidaire du Couvent des Jacobins pour les associations de la Métropole

100 PROPOSITIONS
POUR UNE MÉTROPOLE RENNAISE VERTE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE



L'ÉCOLOGIE POUR RENNES ET SA MÉTROPOLE

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

Association Confluences • Europe Écologie Les Verts,
Union Démocratique Bretonne, Nouvelle Donne

DÉCEMBRE 2019